



## L'Aïparrainage... un engagement envers ton parrain et l'AI

Devenir filleul est une décision importante.

### En t'inscrivant à l'Aïparrainage tu t'engages à :

- Y consacrer le temps nécessaire.
- Cheminer avec ton parrain jusqu'à la concrétisation de ton projet professionnel.
- Solliciter ton parrain pour obtenir des rendez-vous avec lui,  
Rythme : Rdv d'1H00, toutes les 2 semaines, si possible sur le lieu de travail du parrain.  
Astuce : fixe la prochaine date selon l'emploi du temps de ton parrain avant de quitter ton rendez-vous.
- **Donner des nouvelles régulièrement à :**  
l'AIISA via Odyle B\* qui transmettra à l'équipe Aïparrainage.  
ton parrain  
par exemple mail ou appel téléphonique suite à un entretien, etc...

### Quand ton parrainage\* est terminé, TU DOIS :

- \* *En cas de retour à l'emploi ou si tu désires y mettre fin pour une autre raison*
- **Prévenir l'AIISA**  
via Odyle B\* qui transmettra à l'équipe Aïparrainage.
- **Prévenir ton parrain**  
si retour à l'emploi ne pas hésiter à fêter ça ensemble lors d'un dernier rendez-vous !
- **Mettre à jour tes coordonnées** via le site de l'AIISA [www.aiisalille.com](http://www.aiisalille.com).  
  
Pour obtenir tes login et mot de passe clique sur "demande et oubli de mot de passe" dans ton espace privé.
- **Apporter à l'AIISA\* un témoignage écrit** sur ton cheminement Aïparrainage.  
  
ce témoignage sera inséré sur le site de l'AIISA et sera utile pour les futurs filleuls.

Ton parrain croit en toi, il est ton supporter et ton miroir mais il est généralement fortement pris par son activité professionnelle. C'est donc à TOI d'aller vers lui et non l'inverse. C'est à toi de le solliciter. L'Aïparrainage est une relation de confiance forte entre filleul et parrain.

**Quoiqu'il arrive, tu dois toujours "donner signe de vie" à ton parrain et à l'AI via Odyle\***  
**Nous comptons sur ton engagement !**

\* AIISA : Odyle Bisette - [o.bisette@isa-lille.fr](mailto:o.bisette@isa-lille.fr) ou 03 28 38 48 37

Retrouve dans le « dossier de l'Aïparrainage » :

- La présentation de la commission Aïparrainage et ses principales missions.
- Les modalités d'inscription notamment le fait que l'Aïparrainage soit réservé aux adhérents de l'AIISA.
- La présentation détaillée de la démarche Aïparrainage (deuil de l'emploi précédent ou du statut étudiant, construction d'un projet professionnel, validation du projet professionnel, construction du réseau, retour ou accès à l'emploi).